



MSRN - MATERIAL & SERVICE RECEIPT NOTE

CAPEX Works Valuation Protocol / Protocole de Facturation

This Certificate confirms that SOCIÉTÉ DE TÉLÉCOMMUNICATIONS AFRICAINE (STA) provides MTN-CI with necessary job/material according to specifications.
Ce certificat atteste que SOCIÉTÉ DE TÉLÉCOMMUNICATIONS AFRICAINE (STA) a livré conformément aux spécifications:

DETAILS OF ACCEPTANCE

CERTIFICATE NUMBER	MSRN250066
PURCHASE ORDER REFERENCE/NUMERO BC	CI-OR-3000000950
PROJECT ID/CODE PROJECT	CIV100108
SUPPLIER/FORNISSEUR	SOCIÉTÉ DE TÉLÉCOMMUNICATIONS AFRICAINE (STA)
CURRENCY/DEVISE	XOF
PO AMOUNT/MONTANT BC	510 216 055,00 XOF
DELIVERY RATE/TAUX LIVRAISON	98,61%

CAPEX || FTTH ODN DEPLOYMENT FOR ABIDJAN EXPANSION - MATERIAL PART LOC#023 MATERIAL: 510 216 055 XOF SERVICE : 363 458 425 XOF TOTAL : 873 674 466 XOF

FINANCIAL VALUATION

DESCRIPTION	AMOUNT/MONTANT	PERCENTAGE (%)	COMMENTS/OBSERVATIONS
ACTUAL DELIVERED AMOUNT / MONTANT TOTAL LIVRE	503 135 900,00	98,61%	
AMOUNT RECEIVED IN FUSION	503 135 900,00	98,61%	
BALANCE TO BE CERTIFIED / SOLDE A RECEPTIONNER	0,00	-0,00%	
NOT DELIVERED AMOUNT/SOLDE NON LIVRÉ	7 080 155,00		

PAYMENT / PAIEMENT

DESCRIPTION	Amount/Montant	Percentage (%)	Comments/Observations
TOTAL PAYABLE AMOUNT / MONTANT TOTAL PAYABLE	503 135 900,00	98,61%	30 jours fin de mois
RETENTION AMOUNT / RETENUE SUR PAIEMENT *	0,00	0,00%	
RETENTION CAUSE / CAUSE DE LA RETENUE			

SIGN OFF/SIGNATURE

PROJECT COORDINATOR	PROJECT MANAGER	SENIOR PM	GM EPMO	MANAGER PORTFOLIO	VENDOR (Stamp/Cachet & Signature)
GAOUSSOU TRAORE	BONI HERMANN	BONI HERMANN	ERIC DJEDJE	ADAMA SORO	

EXTRAIT DES CONDITIONS GENERALES

5. Réception et Contrôle des produits

- Le Fournisseur est responsable de l'état des biens et des risques auxquels ils sont exposés jusqu'à leur réception/acceptation finale par MTN-CI.
- Les produits livrés sont soumis à acceptation par MTN CI. La réception n'est définitive qu'après contrôles quantitatifs et qualitatifs effectués par le service désigné à cet effet. Sauf dispositions spécifique de la commande, le refus des produits livrés notifié par MTN CI au Fournisseur dans un délai de 15 jours ouvrés, à compter de la livraison. Le Fournisseur procédera aux corrections requises dans un délai de 15 jours, sauf accord exprès de MTN CI pour un délai plus long.
- Le refus de livraison ou la mise en jeu de la clause de garantie pourront intervenir à tout moment, même en l'absence de réserves de la part de MTN CI lors de la prise en charge des colis. Tout produit non conforme sera retourné aux frais et risques du Fournisseur. Dans le cas d'un retour de produits pour non-conformité, MTN CI se réserve le droit soit de demander le remplacement ou la retoche desdits produits et cela aux conditions initiales de la commande, soit de déduire des paiements dus au Fournisseur les tarifs justifiés, entraînés par la mise en conformité contractuelle tel que par exemple : frais d'identification et de marquage, transport. Dans le cas où MTN CI se trouverait dans l'obligation de s'approvisionner auprès d'une autre source pour tout ou partie de la commande, le Fournisseur défaillant supportera de plein-droit, la différence de coût constatée entre la nouvelle commande et celle du Fournisseur défaillant.

6. Livraison

- Les biens livrés devront être conformes aux spécifications de la commande et/ou de l'offre du Fournisseur et/ou du cahier des charges et/ou de tout document accepté par les Parties. La livraison devra être effectuée selon les conditions de délais fixés sur le bon de commande.
- Toute modification du délai de livraison devra faire l'objet d'un accord préalable de MTN CI. La livraison devra être matérialisée par un bordereau de livraison rappelant la référence et la nature de la commande, dûment validé par la personne désignée par MTN-CI.

7. Retard de livraison

- Le délai de livraison étant d'une importance capitale, le Fournisseur reconnaît le droit à MTN-CI, en cas de retard lui incomtant, d'annuler irrévocablement la commande aux torts exclusifs du Fournisseur ou d'appliquer des pénalités de retard à raison de 0,3% du prix total de la marchandise, par jour calendaire de retard, sauf cas de force majeure prouvé par le Fournisseur et formellement reconnu par MTN-CI.

PURCHASE ORDER LINES DELIVERED STATUS

Line Description	Ordered Qty	Delivered Qty	Received Qty	Payable Qty	Net Qty to Receive in Fusion	Line	Schedule
INSTALLATION MATERIAL,OPTICAL FIBER,STA,STAMC00010...	288,00	288,00	288,00	288,00	0,00	2	1
INSTALLATION MATERIAL,OPTICAL FIBER,STA,STAMC00010...	258,00	258,00	258,00	258,00	0,00	2	2
INSTALLATION MATERIAL,OPTICAL FIBER,STA,STAMC00010...	70,00	70,00	70,00	70,00	0,00	2	3
INSTALLATION MATERIAL,OPTICAL FIBER,STA,STAMC00010...	150,00	150,00	150,00	150,00	0,00	2	4
INSTALLATION MATERIAL,OPTICAL FIBER,STA,STAMC00010...	119,00	119,00	119,00	119,00	0,00	2	5
INSTALLATION MATERIAL,OPTICAL FIBER,STA,STAMC00010...	70,00	70,00	70,00	70,00	0,00	2	6
INSTALLATION MATERIAL,OPTICAL FIBER,STA,STAMC00010...	65,00	65,00	65,00	65,00	0,00	2	7
INSTALLATION MATERIAL,OPTICAL FIBER,STA,STAMC00011...	242,00	242,00	242,00	242,00	0,00	4	1
INSTALLATION MATERIAL,OPTICAL FIBER,STA,STAMC00011...	574,00	574,00	574,00	574,00	0,00	4	2
INSTALLATION MATERIAL,OPTICAL FIBER,STA,STAMC00011...	366,00	366,00	366,00	366,00	0,00	4	3
INSTALLATION MATERIAL,OPTICAL FIBER,STA,STAMC00011...	747,00	747,00	747,00	747,00	0,00	4	4
INSTALLATION MATERIAL,OPTICAL FIBER,STA,STAMC00011...	153,00	153,00	153,00	153,00	0,00	4	5
INSTALLATION MATERIAL,OPTICAL FIBER,STA,STAMC00011...	434,00	434,00	434,00	434,00	0,00	4	6
INSTALLATION MATERIAL,OPTICAL FIBER,STA,STAMC00011...	209,00	209,00	209,00	209,00	0,00	4	7